

VILLE DE LEWARDE

Août 2024

<https://ville-lewardre.fr>

Facebook : ville de Lewarde

Ce journal est disponible en version électronique sur le site de la mairie ou en version papier sur simple demande auprès des services administratifs.

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

1900, 1924, 2024. Après plus d'un siècle Paris a accueilli de nouveau les jeux olympiques et, pour la 1^{ère} fois, les jeux paralympiques puisque ceux-ci ont vu le jour en 1960 à Rome.

Les jeux olympiques ont été clôturés le 11 août. La France se classe 5^{ème} avec au total 64 médailles résultantes d'un beau parcours. Les athlètes se sont surpassés, encouragés par un public enthousiaste.

Cette page de vie olympique nous a fait vibrer. Nous sommes passés de l'émotion (jusqu'à la larme à l'œil) au silence suspendu et même à l'explosion de joie.

Nous avons aimé cette folle aventure, cette communion des athlètes de 206 nations, des citoyens et des bénévoles.

Place maintenant aux jeux paralympiques qui se dérouleront du 28 août au 8 septembre.

Les anneaux des jeux ont aussi été la vitrine d'une très belle kermesse des écoles ainsi que celle du centre aéré.

La dynamique olympique va forcément impulser le mouvement sportif avec l'arrivée de futurs adhérents.

Il serait formidable que cet élan puisse trouver un écho financier de la part de l'état pour que les communes puissent répondre aux besoins et aspirations des associations.

Dans quelques jours, une autre discipline sera d'actualité, celle de la rentrée scolaire.

Alain BRUNEEL,
Maire

Camp d'été pour les adolescents

11 jeunes de la commune ont bénéficié d'un séjour de vacances du 8 au 19 juillet grâce à l'aide financière importante décidée par la municipalité.

Certains sont allés à Port la Nouvelle dans l'Aude et d'autres à Azur dans les Landes. L'organisation des séjours a été confiée à « Planète Aventures ».

Les adolescents ont pratiqué des activités telles que : la bouée tractée, le surf paddle, le téléski nautique, le wavesk. Ils ont profité d'une piscine sur place et d'une sortie dans un Parc aquatique.

Ces séjours se sont déroulés en camping, sous tentes. Les jeunes ont participé activement aux différentes tâches de la vie quotidienne.



Centre de loisirs sans hébergement

Le centre de loisirs d'été a accueilli les enfants de 5 à 14 ans. **1 directeur, 1 directeur adjoint et 11 animateurs ont encadré des animations nombreuses et variées.**

Les enfants ont bénéficié d'un laser game extérieur, d'une sortie à la base nautique de Rieulay (en vélo pour les plus grands), d'un grand casino avec les parents, d'une rencontre inter-centre avec les enfants de Lécluse pour les plus grands, de veillées et de nuitées en camping, d'une sortie à Loisi Parc, de la piscine de Sourcéane, d'une intervention et d'une présentation du handisport par N'Joy (association sportive), d'une initiation au judo par le Judo Club de Lewarde.

Pour terminer les 4 semaines de loisirs, les enfants ont profité d'une sortie à la journée au parc de Bagatelle avant de présenter le dernier jour un spectacle attrayant avec l'aide précieuse des animateurs.

Une auberge espagnole avec les parents a clôturé définitivement cette parenthèse de vacances estivales.

Nul doute que des souvenirs inoubliables resteront gravés dans la mémoire des enfants.



Fête de la musique

Le 21 juin, la musique a été présente, face à la pizzeria La Miniera, place des Vésignons, en partenariat avec la municipalité et le CAL.

La célébration musicale a débuté avec l'harmonie municipale qui a offert aux spectateurs quelques morceaux entraînants seyant bien à l'esprit de la fête.

Puis dans une ambiance plus moderne avec des DJ aux manettes, la fête s'est prolongée jusqu'à minuit.



Marché

C'est le retour, le matin place Elsa Triolet, des commerçants avec l'été qui touche à sa fin.

- ✓ M. Lacomblez, producteur de bières artisanales sera présent les samedis 31 août et 7 septembre.
- ✓ Mme Creux, fromagère, sur place le jeudi 5 septembre, puis tous les 15 jours.
- ✓ Le poissonnier sera à votre service tous les jeudis à partir du 12 septembre.
- ✓ Tous les samedis, produits de rôtisserie, pâtisseries polonaises ...

Travaux

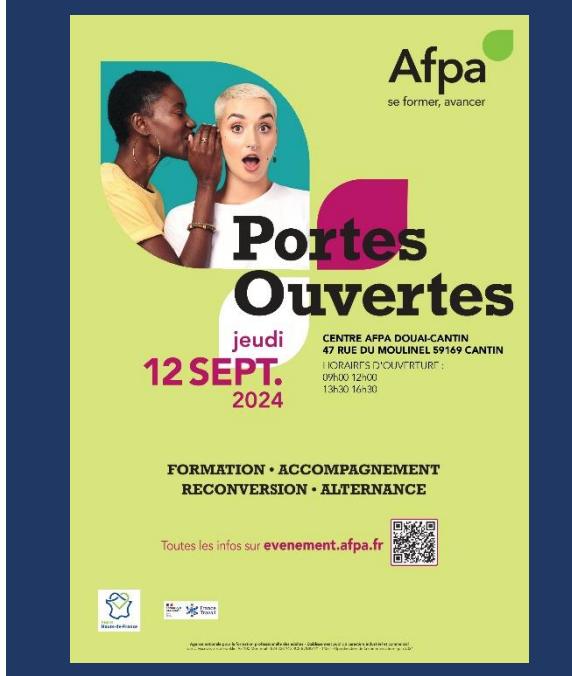
Financés par Noréade, les travaux d'assainissement ont débuté le lundi 24 juin, rue de l'Egalité. Ils sont pratiquement terminés.

La remise à neuf du revêtement de la chaussée sera effectuée au cours du dernier trimestre de l'année 2024.

AFPA

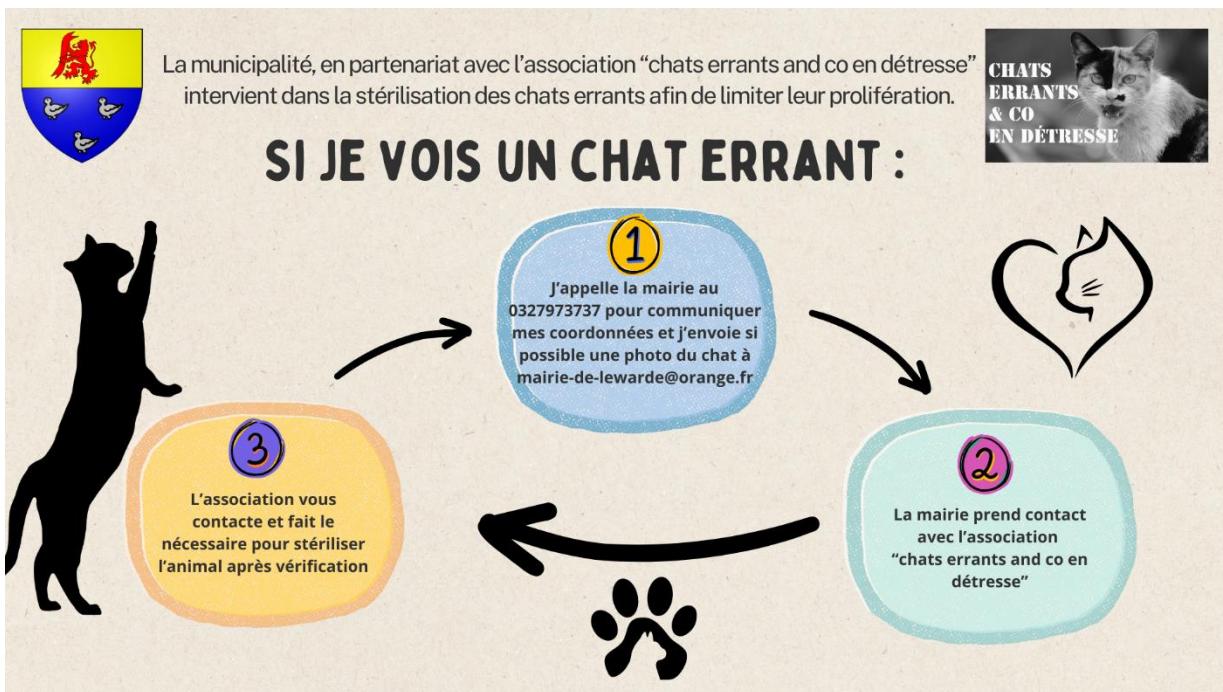
Une journée portes ouvertes est organisée à l'agence nationale pour la formation professionnelle des adultes de Douai Cantin le jeudi 12 septembre 2024 de 9h à 16 h.

Vous pourrez y découvrir entre autres toutes les possibilités de formation.



Nos amis les animaux

Une campagne de stérilisation concernant les chats errants est financée par la municipalité.



Comité d'Animation Lewardois

Des jeux pour tous

Ce dimanche 10 août, l'association a organisé dans la salle des fêtes un après-midi récréatif. Les enfants et adolescents, bien à l'abri des rayons ardents du soleil, ont occupé les lieux et ont apprécié ce moment.



Fête de la châtaigne

Le programme succinct des évènements et dates à retenir :

- samedi 28 septembre à 15h, défilé musical et animé des géants,
- dimanche 29 septembre à partir de 12 h 30, courses cyclistes,
- vendredi 4 octobre, inauguration de la fête avec retraite aux flambeaux,
- samedi 5 octobre, soirée moules frites
- dimanche 6 octobre au matin, trail,
- vendredi 11 octobre, courses scolaires,
- samedi 12 octobre, kermesse et marche color pour les chiens et à 18h, boum des enfants
- dimanche 13 octobre, brocante dans le quartier du Castel, animation musicale avec le groupe come-back 80 et à 20h, feu d'artifice.

Ecole

Les fêtes ont signifié la fin d'année scolaire. Les services techniques de la mairie ont été fortement mobilisés.

L'école maternelle Victor Hugo a réuni les élèves et leurs familles.

Le 15 juin, les enseignantes et l'association de parents d'élèves ont joint leurs efforts pour la réussite de l'évènement. Le programme alléchant a ravi les familles. Les élèves ont présenté des chants le matin et des danses l'après-midi. Les élèves de maternelle scolarisés en section de grands ont reçu un cadeau de l'Amicale laïque dont le contenu leur permettra de bien démarrer la prochaine année scolaire à « la grande école ».

Les 18 et 25 juin, l'école élémentaire Salengro a pris le relais.

Le mardi 18 juin, les élèves de la classe de CM2 de Madame Kielichowski ont présenté aux autres élèves de l'école et aux parents un spectacle théâtral ne comportant pas moins de 11 scènes.

Cette représentation a clôturé le travail d'une année scolaire pour cette activité.



Le mardi 25 juin, les élèves ont célébré l'année olympique d'une manière exceptionnelle grâce à l'imagination fertile des enseignants qui ont marié habilement et artistiquement la présentation de disciplines olympiques avec des scénettes et des danses à la gloire du sport et à sa représentation diverse à travers le basket-ball, le judo, la natation synchronisée, la gymnastique rythmique, la boxe, le football...



Autres activités :

Le jeudi 20 juin, les élèves de CE1/CE2 se sont rendus au terril St Roch situé à Monchecourt. Ils ont découvert les lieux et la biodiversité. Durant la matinée, deux gardes départementaux ont présenté le site aux élèves et les ont sensibilisés à l'importance de la protection de l'environnement. Malheureusement, la biodiversité est en danger avec de nombreux animaux et plantes qui disparaissent au fil des années.



Les lundis 10 juin et 17 juin, les classes de l'école maternelle ont visité une ferme pédagogique.

Au cours de ces deux jours, les classes sont allées à Courrières.

Les élèves ont été acteur d'une activité de transformation de la matière avec la fabrication de pain, ils ont pu bénéficier d'une promenade ou s'essayer une demi-heure à l'équitation sur un poney.

Après avoir pique-niqué, les élèves ont visité la ferme et ses cochons, chèvres, cheval, ânes, paon, oies, poules, lapins...

Il ne restait plus qu'à profiter de l'aire de jeux mise à la disposition avant le retour à l'école.

Ces sorties ont été possibles grâce au financement des entrées par APE et l'Amicale Laïque et du transport par la municipalité et la coopérative de l'école.

Le jeudi 20 juin, les classes de Mmes Paszek et Carlier sont allées au théâtre de Somain.

Les élèves ont assisté au spectacle de la chanteuse Gasandji dans le cadre de la fin de sa résidence-mission CLEA. Elle a interprété des chansons qu'elle avait présentées à l'école ainsi que des chansons de son répertoire.



Le 25 juin matin, les classes de Mme De Jong et de Mme Bielawski se sont rendues au Centre Historique Minier de Lewarde.

La visite guidée, ludique et interactive, financée par l'Amicale laïque et intitulée « le parchemin des secrets » a fortement intéressé les élèves.

En juin, il est agréable de marcher.

A la fin de l'année scolaire, des sorties plus sportives ont été organisées une fois par semaine quand la météo était de la partie.

Ces sorties randonnées au parc du château de Lewarde et au bois ont fait découvrir aux élèves leur environnement proche, leur ont permis d'appréhender les dangers de la route et d'apprécier la nature.

Ché Ch'Toine

Deux ans d'ouverture fêtés le vendredi 9 août dans une ambiance conviviale.

Semaine bleue

La Semaine Bleue se déroulera du 30 septembre au 6 octobre. Cette semaine englobera la journée internationale des personnes âgées le 1er octobre 2024 ainsi que la journée nationale des Aidants le 6 octobre 2024.

Le thème est pour cette année 2024 « Bouger ensemble ... pour entretenir la flamme ! »

Les personnes de plus de 60 ans sont invitées à participer le mardi 1^{er} octobre à l'initiative conjointe de la municipalité et du centre historique minier.



Rendez-vous à 14 h, salle des fêtes, pour construire sous la direction bienveillante de Madame Dubaille du centre historique minier une lampe de mineur en carton dont il faudra entretenir la flamme.

S'en suivra un déplacement à pied (pour se bouger) ou en voiture si impossibilité de marcher jusqu'au CHM. Monsieur Piralla, directeur du CHM, offre aux participants la visite de l'exposition « La mine, c'est du sport ».

Le quota de participants est fixé à 30 personnes dans l'ordre des inscriptions qui se feront uniquement par téléphone au 03 27 96 33 57 (M. Léger).

Permis de louer

Depuis le 1er janvier 2023, le « Permis de louer » et le « Permis de diviser » sont en application à Lewarde.

Ces permis s'inscrivent en cohérence avec la politique de l'Habitat du territoire qui vise à améliorer la qualité de d'accueil des locataires en accompagnant les propriétaires pour la remise aux normes de leur logement. Ils permettent de lutter contre l'habitat indigne.

Un propriétaire qui souhaite louer un logement doit obtenir une autorisation préalable de mise en location. S'il souhaite diviser un bâtiment pour créer un ou plusieurs locaux d'habitation, une autorisation préalable de diviser est nécessaire.

Les dossiers sont à retirer en mairie. Après vérification de leur conformité, un contrôleur « Décence » prendra contact pour organiser la visite du logement.

Des questions sur la mise en œuvre de ces régimes ?

N'hésitez pas à consulter le guide « Permis de louer » / « Permis de diviser » et la notice technique présentant les critères qui seront vérifiés le jour du contrôle du logement.

Téléchargeable sur le site de Cœur d'Ostrevent : <https://coeurdostrevent.fr/habitat-et-logement/le-dispositif-permis-de-louer/>

Environnement

Ecole

Il est formellement interdit de fumer à proximité des entrées d'écoles soit à moins de 50 m.

Un arrêté du maire rappelle cette obligation.



Combattre la pollution

Des cendriers flambants neufs ont été installés aux endroits les plus fréquentés de la commune.

Le contrat qui lie la commune à Alcome permet des avancées concrètes contre la pollution engendrée par les jets de mégots. Les Lewardois sont invités à s'associer à cet effort qui ne peut être que collectif.

Pour rappel, des cendriers de poche sont disponibles sur simple demande en mairie.

Le traitement des betteraves à sucre a des conséquences avérées sur les populations d'abeilles.

Alors que près de 75% des insectes ont disparu en à peine trois décennies, le gouvernement Attal a accordé une nouvelle dérogation autorisant à cinq reprises l'épandage d'un insecticide, le Movento, jusqu'au 25 juillet 2024.

La substance active du Movento, le spirotétramate, n'est plus autorisée au niveau européen depuis le 30 avril 2024.

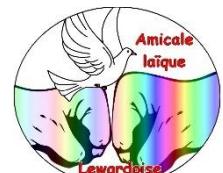
Paradoxalement, la France autorise à nouveau pour 120 jours une molécule interdite par l'Union européenne.

Bonne nouvelle : un peu de répit pour la couche d'ozone

Les hydrochlorofluoro-carbones (HCFC) sont des gaz fluorés qui sont en déclin grâce à l'efficacité désormais démontrée du protocole de Montréal qui, signé en 1987, entend éliminer les substances qui réduisent la couche d'ozone

Du côté des associations

Amicale Laïque



Les amicalistes sont fortement engagés pour soutenir les actions pédagogiques initiées dans les écoles.

C'est ainsi qu'ils ont aidé financièrement les projets de sortie de l'école maternelle à la ferme pédagogique de Courrières (dont la prise en charge du goûter) ainsi que les frais d'animation au centre historique minier pour un montant global de 736,90 €.

Chaque élève entrant au CP a reçu des fournitures pour la rentrée prochaine pour un montant total de 324 €. L'Amicale laïque a financé à hauteur de 476 € les entrées des élèves au cinéma Majestic. Les élèves de CP, CP/CE1, CE1/CE2 et de CE2/CMI, CM1/CM2 et CM2 ont assisté pour le premier groupe à la projection de "Elémentaire" et pour les seconds au film "Le dernier jaguar".

La réunion de rentrée aura lieu le lundi 16 septembre à 18h30, salle Édouard Pot. Elle est ouverte à toute personne désirant rejoindre l'association.

Contact : Mme Amandine Duquesnoy au 06 75 60 22 24

Les Mascottes Lewardoises



L'association des parents d'élèves soutient les activités scolaires.

Elle a participé financièrement aux voyages à but pédagogique des écoles élémentaire et maternelle pour un montant total de 811 €.

A la rentrée de septembre, elle remettra à chaque école 500 € pour permettre l'achat de matériel pédagogique.

Harmonie Municipale

Le jeudi 28 juin, en cette fin d'année scolaire, les élèves de l'école de musique ont reçu leur diplôme des mains de leur professeur.

Cette manifestation a signé le clap de fin des cours suivis assidûment par les élèves qui ont présenté leur savoir-faire musical aux familles, à Monsieur le Maire, aux élus présents et aux musiciens de l'harmonie.

L'harmonie au grand complet a clôturé la soirée en interprétant trois œuvres extraites de leur concert de juin.



Les inscriptions à l'école de musique pour l'année scolaire 2024/2025 auront lieu les samedis 14 et 21 septembre 2024 de 10h à 12h à l'ancien presbytère (51 Rue Famille Dervaux).
Accueil à partir de 3 ans (jardin musical).

Vous pratiquez ou avez pratiqué un instrument et souhaitez partager des moments conviviaux, répétitions de l'harmonie à la salle des fêtes tous les jeudis de 20h à 21h30 (reprise le jeudi 5 septembre 2024).

Contact : Mme Zélie Salmon (cheffe et directrice) au 06.15.75.04.87

Judo Club

Le samedi 29 juin, le traditionnel barbecue de fin d'année a suivi l'assemblée générale.

La saison 2023/2024 a été riche en événements. Dans le cadre des compétitions organisées par la fédération française de judo et la fédération sportive gymnique du travail, les 65 licenciés du club ont porté les couleurs de la ville sur pas moins de 48 manifestations sportives tant au niveau local qu'au niveau national.



D'excellents résultats sont à noter puisque Théa Pasbeck, Antoine Roussel, Tom Cuvelier, Clémence Wojtkowski ont remporté un titre régional. Théa s'est classée 3ème au championnat de France FSGT.

Les dirigeants du club se réjouissent de ces résultats et remercient chaleureusement les entraîneurs, l'équipe de bénévoles qui agissent au quotidien.



Le mercredi 24 juillet, le club a accueilli tous les jeunes du centre de loisirs d'été pour une journée découverte de ce sport.

La reprise aura lieu le 11 septembre 2024 dès 17h30.
Contact : page Facebook judo club Lewarde

Stretching

Les cours reprendront le lundi 9 septembre.
Contact : Mme Marie-Noëlle Quillot au 06 19 81 84 51



Balade canine sur Lewarde

L'année de balade canine s'est terminée le 17 août autour d'un barbecue avant le début d'un tout nouveau projet. D'ici quelques semaines, l'association proposera des cours de « Doga ». Il s'agira de cours de yoga en présence de chiens. Les cours seront ouverts à tous, avec ou sans chien.
Contact : Page facebook ou 06 59 99 51 46



USL Gymnastique

L'Union Sportive Lewardoise Gymnastique a clôturé avec succès et brio une saison 2023-2024 remarquable en termes de progrès pour les gymnastes.

Durant le mois de juin, celles-ci ont participé aux compétitions régionales par équipe. 37 sportives, reparties en 4 équipes, ont concouru. Les deux équipes de poussines (6-10 ans) ont terminé 5ème et 11^{ème}. Les jeunesse (11-14 ans) ont obtenu une belle 4^{ème} place sur 14 équipes. Les ainées de 15 ans et + se sont classées 6^{ème}.

Ces dernières ont eu la chance de pouvoir poursuivre leur saison en participant aux championnats nationaux le week-end du 22-23 juin à la Motte-Servolex en Savoie. Une première pour l'association et une très belle expérience vécue par les sportives.



Fin juin, toutes les gymnastes se sont réunies lors de la fête du club. Elles ont présenté leurs meilleures chorégraphies aux agrès sur le thème de « l'USL fait ses jeux ».

Cette journée a non seulement permis de mettre en avant leur talent, mais ont aussi renforcé la cohésion et l'esprit de groupe au sein de l'USL.

Le succès de cette saison a été possible grâce à la forte implication de tous les bénévoles : entraîneurs, aides, juges, membres du comité et aidants ponctuels. Leur engagement et leur soutien inébranlables sont essentiels à la pérennité de l'association.

L'USL se prépare déjà pour la saison prochaine avec pour objectif l'épanouissement des gymnastes qui pourront porter fièrement les couleurs de la ville. A noter que les possibilités maximales d'accueil dans les structures sportives de l'association sont d'ores et déjà atteintes.



Journée festive du 7 septembre



Programme :

DE 9H30 À 12H00

ANIMATION POUR LES ENFANTS

QUIZZ POUR LES ADULTES

À partir de 12h00

Apéro musical avec Jade

De 12H30 à 14H00

Déjeuner champêtre sur place

Inscription obligatoire 5€ par repas jusqu'au 3 septembre dans nos locaux

De 14H00 à 17H00

Atelier illustration manga
A partir de 7 ans !!

DURANT LA JOURNÉE

Venez vous renseigner sur les activités proposées pour les enfants, adultes tout au long de l'année, sous forme de vidéo continue

Rencontrer nos bénévoles et salariées qui agissent au sein de l'EVS

INFORMATION ET INSCRIPTION

Culture et Liberté

3, place Elsa Triolet à Lewarde
06.73.16.66.54
cllewarde@orange.fr



Tribune d'expression libre

Les textes présentés correspondent aux écrits envoyés par les groupes sans aucune modification orthographique ou grammaticale apportée sur ceux-ci.

Groupe majoritaire : « continuons ensemble pour Lewarde » 16 élus

La justice des mineurs a été réformée plus de 50 fois depuis 1945, alors, on continue ?

Les études scientifiques démontrent une baisse notable du nombre de mineurs condamnés pour crimes et délits. Le discours sur des mineurs délinquants de plus en plus jeunes et de plus en plus violents est cependant opérant et livre un carburant supplémentaire à la droite extrême.

Les vols sont le principal motif de poursuite pénale pour les mineurs.

Les mineurs délinquants majoritairement déscolarisés grandissent dans des familles en difficulté. Ils sont les enfants des listes d'attente des centres médico-psychologiques, des enfants laissés dans des familles maltraitantes. Ils cumulent des formes de maltraitance, de carences éducatives, d'exclusion scolaire, de défauts de soins.

L'excuse de minorité, principe fondamental de la justice des mineurs, est décriée.

La primauté de la sanction éducative inscrite dans le droit s'efface. L'emprisonnement est la peine la plus prononcée.

Les jeunes en difficulté paient les conséquences d'une politique d'austérité qui réduit les possibilités d'action en matière de prévention et de prise en charge.

La situation catastrophique des services de protection de l'enfance prive nombre de jeunes de solutions d'hébergement et d'accompagnements éducatifs essentiels à leur évolution. Les mineurs étrangers isolés sont discriminés.

La politique sécuritaire repose sur les seuls centres éducatifs fermés qui coûtent très chers au détriment des foyers éducatifs protecteurs.

La répression contre la jeunesse est peut-être une idée populaire mais elle conduit à un échec total.

Envers du décor : chaque semaine, un enfant meurt sous les coups de ses parents. Tous les ans, 160 000 mineurs sont victimes de violences sexuelles.

Tous ces chiffres ont des visages, des histoires de vies douloureuses et chaotiques.

Un plan d'urgence à destination des services de la protection judiciaire de la jeunesse et des services publics de la protection de l'enfance est nécessaire.

L'état de l'aide sociale à l'enfance est si catastrophique que la défenseur des droits affirmait déjà en 2022 que « la protection de l'enfance n'est plus, dans de nombreux territoires, dûment assurée ».

La lutte contre la délinquance juvénile, les violences familiale et institutionnelle, est urgente. La République se donnera-t-elle les moyens de mener à bien ce vaste chantier ?

« L'alternative Lewardoise » 2 élus

Tribune non reçue

« Pour Lewarde, un nouvel élan » 1 élu

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, seul un groupe composé au moins de deux élus peut accéder à cette tribune.